



Cet été, Fulli offre 25 % aux péages, sur toutes les autoroutes des vacances en France

À l'écoute de ses clients et consciente des tensions sur le pouvoir d'achat, Fulli - la marque des services de mobilité des autoroutes APRR et AREA - renouvelle une offre tarifaire ciblée afin d'accompagner les grands départs en vacances.

Comme annoncé le 8 juin dernier, cette offre baptisée Fulli Liber-t Vacances s'applique aux clients qui disposent d'un abonnement télépéage Liber-t Vacances et bénéficient de Chèque-Vacances. En France, ce sont plus de 4,6 millions de salariés et de travailleurs indépendants, soit 11 millions de personnes en comptant leurs familles, qui bénéficient de ce dispositif destiné à favoriser le départ en vacances.

Cet été, Fulli propose un coup de pouce en faveur du pouvoir d'achat significatif au travers d'une bonification exceptionnelle de 25 %. Revue de détail du dispositif :

- Les clients créditent en Chèque-Vacances leur compte Fulli Liber-t Vacances du 1^{er} juin au 31 août.
- Un bonus de 25 % sera alors ajouté au montant déposé : c'est simple, rapide et automatique.
- Ainsi, pour un montant de 100 € crédité, l'abonné Liber-t VACANCES disposera d'un crédit de 125 €.
- Ce montant sera utilisable sur tous les passages aux péages, quel que soit le réseau autoroutier utilisé en France, et sans limitation de durée : le bénéfice est donc valable le temps des vacances... mais pas seulement !

L'offre est disponible en ligne sur fulli.com, dans les boutiques Fulli, et en échangeant avec les conseillers clientèle au 0 806 004 004 (numéro gratuit hors cout éventuel d'opérateur).

« Nous sommes heureux de pouvoir accompagner nos clients dans leur départ en vacances cet été au travers de cette offre originale, comme nous le faisons déjà sur les trajets du quotidien ou dans l'usage des véhicules électriques » souligne Véronique Tallon, directrice clientèle des autoroutes APRR et AREA et de la marque Fulli.

Pour rappel, Fulli a déjà mis en place en février 2023 des offres commerciales ciblées pour réduire la facture au péage :

- L'offre CITO 40 propose ainsi une réduction de 40 % sur les trajets du quotidien, à partir d'une fréquence de 10 allers-retours par mois. C'est une offre qui répond aux attentes des clients réguliers de l'autoroute qui effectuent chaque mois le même trajet, par exemple pour se rendre sur leur lieu de travail.
- L'offre Fulli Nomad Elec offre une réduction de 5 % aux détenteurs d'un véhicule 100 % électrique sur tous les tarifs de péage des deux réseaux d'autoroutes.

À PROPOS DE FULLI

Fulli est la nouvelle marque de services des autoroutes APRR et AREA. Elle propose un ensemble de services adaptés aux besoins des mobilités d'aujourd'hui : le télépéage qui simplifie les paiements sur autoroute et dans les parkings, en France et à l'étranger ; une carte de paiement unique pour la recharge des véhicules électriques ; des services connectés comme l'application mobile Fulli ; un réseau dédié de stations-service avec une offre de carburant au juste prix.

CONTACT PRESSE

Nadège SPARHUBERT
07 60 58 52 85
nadege.sparhubert@aprr.fr